

Locataire-bailleur

Que vous soyez locataire ou bailleur, votre préoccupation est la même : être assuré de manière optimale. Si les assurances Incendie et Vol sont nécessaires pour l'un comme pour l'autre, chacun a également des besoins spécifiques.

Je suis bailleur

En tant que bailleur, vous pourriez malheureusement vous retrouver un jour dans une des situations suivantes :

- Votre locataire ne paye plus son loyer. Aucune solution à l'amiable n'est envisageable. Et une procédure judiciaire risque de vous coûter cher et de durer longtemps...
- Au moment de l'état des lieux, vous constatez que l'habitation a été dégradée. La garantie locative ne suffit pas à tout réparer et vous ne pouvez pas louer l'habitation en l'état...
- Votre locataire est victime d'un accident et se retrouve en situation d'invalidité. Il doit donc mettre fin à son bail prématurément.
- ...

Sachez que certaines compagnies d'assurances proposent des **solutions adaptées à ce type de situations et qui comprennent :**

- Une assistance juridique large
- Une indemnisation en cas de dégâts locatifs
- Une indemnité en cas de départ anticipé
- Un service d'assistance
- ...

Contactez-nous pour plus d'informations concernant nos solutions d'assurances pour bailleurs.

Je suis locataire

En tant que locataire, il est fréquent de rencontrer ce type de situations :

- La chaudière ne s'allume plus ou la porte de garage est bloquée. Mon propriétaire ne veut pas réagir. Comment faire valoir mes droits et résoudre le problème rapidement ?
- Mon loyer vient d'augmenter fortement. Est-ce légal ?
- Que signifient concrètement les clauses de mon contrat de bail ?
- Mon propriétaire décide d'occuper mon habitation. Je dois déménager et avancer une garantie locative alors que je n'ai pas encore récupéré la précédente. Comment faire ?

- La société qui employait mon mari a fait faillite. Mon seul salaire ne suffit pas à payer le loyer, nous devons donc déménager. Et les frais du déménagement tombent très mal...
- ...

Sachez que certaines compagnies d'assurances proposent des **solutions répondant à toutes ces questions et qui comprennent :**

- Un soutien juridique
- Une intervention en cas de relogement temporaire
- Une avance de garantie locative
- Une indemnisation des frais de déménagement
- Une assistance 24h/24
- ...

N'hésitez pas à nous contacter pour plus d'informations concernant les solutions d'assurances dédiées aux locataires.